

# LES CONDITIONS DES FEMMES ET DES ENFANTS EN PÉRIODE DE CONFLITS ARMÉS, LE CAS DE LA CÔTE D'IVOIRE EN 2002

Pierrette Félicia BRIMIAN AMANY EHUI épouse KONAN  
Docteure ès Langues  
Département des études Ibériques et Latino-américaines  
Université Félix Houphouët-Boigny  
[felibrimian@gmail.com](mailto:felibrimian@gmail.com)

## Résumé

La crise armée de 2002 en Côte d'Ivoire a eu des répercussions profondes sur les conditions des femmes et des enfants. Les violences sexuelles ont augmenté, ciblant particulièrement les femmes, tandis que de nombreux enfants ont été recrutés comme soldats ou ont été témoins de situations traumatisantes. Les femmes ont dû assumer des rôles de cheffes de famille, cherchant à protéger et à subvenir aux besoins de leurs proches dans un contexte de conflit. Malgré ces défis, elles ont également participé activement à des mouvements de paix, œuvrant pour la réconciliation et la reconstruction de leurs communautés. Les inégalités économiques se sont aggravées, affectant particulièrement les femmes et les enfants, qui ont souvent été exclus des efforts de réhabilitation. L'accès à l'éducation et aux soins de santé a été gravement perturbé, compromettant le développement des enfants. Pour construire une paix durable, il est crucial d'inclure les voix des femmes et des enfants dans les processus de décision et de renforcer les mécanismes de protection.

**Mots clés :** conflit armé, violences sexuelles, protection, réconciliation, reconstruction

## Resumen

El conflicto armado de 2002 en Costa de Marfil tuvo repercusiones profundas en las condiciones de las mujeres y los niños. La violencia sexual ha aumentado, afectando particularmente a las mujeres, mientras que muchos niños fueron reclutados como soldados o fueron reclutados como soldados o fueron testigos de violencia traumática. Las mujeres tuvieron que asumir roles como jefas de familia, esforzándose por proteger y proveer a sus seres queridos en un contexto de conflicto. A pesar de estos desafíos, también participaron activamente en movimientos por la paz, trabajando por la reconciliación y la reconstrucción de sus comunidades. Las desigualdades económicas se agravaron, afectando especialmente a mujeres y niños, que a menudo fueron excluidos de los esfuerzos de rehabilitación. El acceso a la educación y a la atención médica se vio gravemente interrumpido, comprometiendo el desarrollo de los niños. Para construir una paz duradera, es crucial incluir las voces de mujeres y niños en los procesos de toma de decisiones y fortalecer los mecanismos de protección.

**Palabras clave:** conflicto armado, violencia sexual, protección, reconciliación, reconstrucción.

## Summary

The 2002 armed crisis in Côte d'Ivoire had a profound impact on the conditions of women and children. Sexual violence has increased, targeting women in particular, while many children have been recruited as soldiers or witnessed traumatic experiences. Women have had to assume the role of family leaders, seeking to protect and support their loved ones in a conflict context. Despite these challenges, they have also been active in peace

movements, working for reconciliation and rebuilding their communities. Economic inequalities have increased, particularly affecting women and children, who have often been excluded from rehabilitation efforts. Access to education and health care has been severely disrupted, jeopardizing children's development. To build a lasting peace, it is crucial to include the voices of women and children in decision-making processes and to strengthen protection mechanisms.

**Keywords : Armed conflit, Sexual Violences, protection, Reconciliation, reconstruction**

## INTRODUCTION

La situation des femmes et des enfants en période de conflits armés est une question cruciale qui mérite une attention particulière. En 2002, la Côte d'Ivoire a été confrontée à une crise politique et militaire qui a eu des conséquences dévastatrices sur les populations civiles, en particulier sur les femmes et les enfants. Ce conflit a mis en lumière la vulnérabilité de ces groupes face aux violences aux déplacements forcés et à la désintégration sociale. Ces femmes ont été victimes de violences sexuelles et d'exploitation. Ces violences ont eu lieu non seulement pendant les conflits armés, mais ont également persisté après la période de conflit, laissant de nombreuses filles et femmes traumatisées. La situation des enfants en Côte d'Ivoire pendant cette période a également été très critiquée, notamment par Amnesty International, dans un rapport publié le 19 décembre 2002. Human Rights Watch a également publié en novembre 2002 un rapport sur l'impact du conflit sur les enfants, y compris le recrutement d'enfant soldats et la violence sexuelle. Ces critiques soulignent l'impact dévastateur du conflit sur les femmes et les enfants. Les enfants ont été exposés au recrutement forcé dans les groupes armés et aux traumatismes psychologiques.

Malgré les instruments internationaux de protection et les engagements des États, tels que la Communauté Économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) et l'Organisation des Nations Unies (ONU), la situation des femmes et des enfants en période de conflit reste préoccupante. Il est essentiel de comprendre les défis spécifiques auxquels ils sont confrontés et mettre en place des mesures concrètes pour assurer leur sécurité et leur bien-être.

Cet article se propose de mettre en lumière les souffrances et les préjudices subis par les femmes et les enfants appartenant à la population civile pendant cette période. Il vise à sensibiliser sur les actes inhumains dont ils ont été victimes et à souligner l'importance de la protection des droits des femmes et des enfants en situation de conflit armé. Cet article cherche également à mettre en évidence le cadre légal existant, ainsi que les défis persistants auxquels sont confrontés les femmes et les enfants en Côte d'Ivoire pendant et après le conflit armé de 2002.

La collecte des données pour cette étude s'est appuyée sur la recherche documentaire examinant les études existantes sur l'impact des conflits armés sur les femmes et les enfants en particulier en Afrique de l'ouest. Des entretiens

semi-directs ont été réalisés avec des victimes, des travailleurs humanitaires et des experts pour recueillir des témoignages que nous avons analysés en utilisant une analyse de contenu pour faire ressortir les thèmes récurrents des entretiens en réalisant des statistiques descriptives sur les données quantitatives et qualitatives collectées. Enfin, nous avons interprété nos résultats au prisme de théories et aux études précédentes sur l'impact des conflits sur les populations vulnérables identifiant ainsi les implications pour la protection des femmes et des enfants en période de conflit armé.

## **1- Contexte du conflit en Côte d'Ivoire en 2002**

Le conflit armé en Côte d'Ivoire a éclaté le 19 septembre 2002 suite à une tentative de coup d'État à Abidjan. Les rebelles du Mouvement Patriotique de Côte d'Ivoire (MPCDI), composés en grande partie d'Ivoiriens du nord à majorité musulmane, ont attaqué la capitale économique ainsi que les villes de Bouaké et Korhogo dans le nord. À ce propos, R. Banégas (2002 p.139) écrit :

Ce conflit a pris racine dans la crise économique et politique des années 1990, marquée par la propagation de l'idéologie de l'ivoirité. Cette période a été caractérisée par un effondrement du système économique basé sur le cacao et le café, accompagné d'une montée des tensions ethniques et politiques. La libéralisation économique et les programmes d'ajustement structurel ont aggravé les inégalités, tandis que la succession de Félix Houphouët-Boigny a ouvert la voie à des rivalités politiques violentes.

En dépit de nombreux accords de paix négociés par la France, la CEDEAO, l'UA et l'ONU, la Côte d'Ivoire est restée divisée jusqu'en 2007. La rébellion contrôlait le centre, le nord et l'ouest, tandis que le gouvernement tenait le sud et la façade maritime.

Le conflit a eu des conséquences dévastatrices sur les populations civiles, avec des violences sporadiques persistantes. L'UNICEF, dans un rapport publié le 13 février 2003, il ressort que plus de 700 000 enfants ont dû abandonner l'école et les disparités régionales se sont creusées entre le nord et le sud, les zones urbaines et rurales.

### **1-1- L'importance de la protection des femmes et des enfants dans les situations de conflit**

La protection des femmes et des enfants en période de conflit armé est essentielle en raison de leur vulnérabilité accrue face aux violences et aux abus. Les femmes sont souvent victimes de violences sexuelles, tandis que les enfants sont exposés à des risques tels que le recrutement forcé et la perte de leurs familles (Société de la Croix-Rouge canadienne, 1985).

Les instruments internationaux, comme les conventions de Genève et diverses déclarations de l'ONU, soulignent l'importance de leur protection. Les conflits armés entraînent des conséquences à long terme sur ces populations, affectant non seulement leur bien-être immédiat, mais aussi leur avenir et celui

de leurs sociétés. Assurer leur protection est donc crucial pour la paix et la stabilité à long terme dans les régions touchées par la guerre (H. S. Levie, 2002).

Le conflit armé de 2002 en Côte d'Ivoire a eu un impact significatif sur les femmes, exacerbant leur vulnérabilité et les exposant à des violences spécifiques.

## 2- Violence sexuelles et exploitation

Les femmes ont été victimes de violences sexuelles systématiques, utilisées comme arme de guerre par les belligérants. Ces abus ont engendré des traumatismes psychologiques durables et ont souvent été accompagnés de stigmatisation sociale. Les témoignages de femmes victimes de violences relèvent l'ampleur et la brutalité des abus subis. Voici quelques exemples basés sur les rapports disponibles.

Nous avons des violences sexuelles généralisées, de nombreuses femmes ont été victimes de viols individuels et en groupe, souvent commis par des hommes. Les témoignages indiquent que des femmes âgées, des jeunes filles et même des enfants ont été ciblés, illustrant la cruauté des actes.

Au marché de Tiapleu...ils (les rebelles) ont voulu forcer mon frère à me violer et il a refusé alors ils l'ont tué. Ils m'ont amenée et pendant une semaine ils m'ont violée tout le temps, ils m'enfermaient dans une maison...On était peut-être dix ou quinze filles là, qui étaient violées. Quand ils ne me violaient pas je devais juste rester là. Ils m'avaient attachée avec mes jambes écartées et mes bras derrière, pour me violer. Ils étaient trois ou quatre dans la nuit. Ils mettent leurs fusils à côté de toi et si tu refuses ils te tuent. Ils ont tué une de mes amies et on a dû l'enterrer. (Témoignage d'une victime recueilli par Human Rights Watch, 2003).

Selon Human Rights Watch (2003) de nombreux combattants ont violé des femmes assez âgées pour être leurs grands-mères, des enfants n'ayant pas plus de six ans, des femmes enceintes, et des mères allaitant. Des femmes furent violées devant leurs parents et parfois même violées par des membres de leurs familles sous peine de mort. Certaines femmes et filles ont eu des fusils, des bâtons, des crayons et autres objets insérés dans leur sexe.

Ce fut le cas de Kouadio aya Céline une victime de Bouaké une jeune femme de 30 ans violée par des hommes armés dans son village alors qu'elle tentait de fuir les combats. « Ils m'ont pris et m'ont dit que je devais payer pour la guerre. J'ai crié, mais personne n'est venu à mon aide. » (Témoignage d'une victime).

Cette autre victime adolescente de 16 ans « J'ai été enlevée par des soldats alors que je rentrais chez moi. Ils m'ont gardée captive pendant plusieurs jours et m'ont violée chaque nuit. L'avais peur de mourir ». (Témoignage d'une victime).

Témoignage d'une femme enceinte « J'étais sur le point d'accoucher quand des hommes sont entrés dans ma maison. Ils m'ont violée et ont ri de ma douleur. J'ai perdu mon bébé à cause de cela. » (Témoignage d'une victime).

Ces témoignages mettent en lumière non seulement la brutalité des actes commis, mais aussi les conséquences psychologiques et sociales durables sur les victimes et leurs familles. En outre, l'impact du conflit sur les femmes en Côte d'Ivoire souligne la nécessité de mesures de protection spécifiques.

### **2-1- Rôle des femmes dans la survie familiale et les mouvements de paix**

Les femmes ont joué un rôle crucial dans la survie familiale et les mouvements de paix pendant le conflit armé de 2002 en Côte d'Ivoire (L. Severin Adjii, 2011), malgré les violences et les traumatismes subis. Les femmes ont assumé des responsabilités supplémentaires comme chefs de famille, assurant la subsistance et la protection de leurs proches pendant les troubles. Elles ont rendu des services essentiels aux victimes du conflit, fournissant nourriture, soins médicaux et abris. De nombreuses femmes après le conflit se sont impliquées activement dans les mouvements de défense de la paix, sensibilisant leurs communautés à la réconciliation. Leur expérience des horreurs de la guerre les a rendues déterminées à promouvoir la paix et à reconstruire la cohésion sociale. Cependant, les systèmes culturels limitatifs ont souvent empêché les femmes de jouer un rôle de premier plan dans la résolution de conflits, la guerre étant encore perçue comme une affaire d'hommes. Leur rôle a été associé à la sphère domestique et conjugale, limitant leur visibilité et leur participation dans d'autres domaines. (K. Diallo, 2006, p. 50).

Selon P. C. Guiraud (2003 p.9). Les femmes ont fait preuve d'un courage remarquable et ont trouvé des moyens ingénieux de protéger leurs familles et de contribuer à la paix, en tirant les leçons de leurs expériences traumatisantes. Leur rôle essentiel mérite d'être reconnu et soutenu dans les efforts de reconstruction post-conflit.

Les conséquences du conflit armé de 2002 en Côte d'Ivoire, a eu des conséquences dévastatrices sur les enfants, compromettant ainsi le bien-être de plusieurs.

### **3- Le recrutement d'enfants soldats**

Le rapport de l'UNICEF (2003) sur la crise post-électorale de 2002 révèle que : des milliers d'enfants ont été recrutés de force par les groupes armés, avec environ 3 000 enfants associés aux Forces Nouvelles et 1 000 aux milices. Ce phénomène a non seulement violé leurs droits fondamentaux, mais a également eu des effets psychologiques durables sur ces jeunes. Le conflit a entraîné la fermeture d'écoles et l'abandon massif des études, affectant plus de 700 000 enfants. Les infrastructures éducatives ont été gravement endommagées, limitant l'accès à l'éducation et aggravant les inégalités. Cette affirmation est confirmée par M. Fofana (2011, p.7).

Des millions d'enfant ont été déplacés en raison de la violence, perdant souvent le contact avec leurs familles et leurs communautés. Cela a entraîné une augmentation des cas de traumatismes, de malnutrition et d'insécurité

alimentaire parmi les enfants déplacés. Voici quelques exemples basés sur des rapports et des études.

De nombreux enfants ont été enlevés et forcés à rejoindre des groupes armés. Un enfant de 14 ans a déclaré : « J'ai été pris de force et forcé de combattre. J'ai vu des choses horribles, et maintenant j'ai peur de sortir de chez moi » (Témoignage d'une victime).

Camara, un ancien enfant soldat aujourd'hui trentenaire, raconte : « Certains cadavres étaient décapités, et on échangeait parfois des tirs avec des soldats blessés » ses propos révèlent la brutalité des combats auxquels les enfants ont été confrontés. Son cousin Konan l'a enrôlé de force en lui disant : « Si tu veux que ta sœur puisse manger, tu dois t'enrôler à mes côtés »<sup>1</sup>. « Un des hommes armés m'a dit : "si tu cries, je te tu" »<sup>2</sup> témoigne Grace, 17 ans au Soudan du Sud. « Mon école a été détruite par une bombe. Beaucoup d'enfants sont morts sous mes yeux », témoignage Sidal, 12 ans en Syrie<sup>3</sup>. Les conséquences sont énormes aux niveaux psychologiques et sociaux.

### 3-1- Conséquences psychologiques et sociales sur les enfants

Au niveau psychologique, Y. O. Kouadio (2004) soutient que 58,38% des enfants soldats présentaient des symptômes de Trouble de Stress Post-traumatique (TSPT), illustrant l'impact psychologique sévère du conflit. Les expériences traumatisantes ont engendré des troubles émotionnels, des comportements agressifs et des difficultés d'adaptation. A cela s'ajoute l'anxiété et la dépression. Les enfants exposés à la violence ont souvent développé des niveaux élevés d'anxiété et de dépression, affectant leur développement émotionnel et social (Y. O. Kouadio, 2004).

Au niveau social, la disruption des liens familiaux, la perturbation de l'éducation, la stigmatisation et exclusion des enfants ayant été associés aux groupes armés ont souvent été stigmatisés par leurs communautés, rendant leur réintégration sociale difficile.

Malgré ces expériences traumatisantes, des progrès ont été accomplis. Selon l'UNICEF (s.d), environ de 180 000 anciens enfants soldats ont été libérés au cours des 25 dernières années grâce aux efforts de l'UNICEF et d'autres organisations. Cependant, le recrutement d'enfants reste une préoccupation majeure dans de nombreux conflits en Afrique. Les conséquences psychologiques et sociales du conflit armé de 2002 en Côte d'Ivoire soulignent l'urgence de protéger les enfants des horreurs de la guerre et de leur offrir un soutien pour surmonter les traumatismes subis. S. R. Sahi (2013, p.102). Nos gouvernements africains et la communauté internationale doivent redoubler d'efforts pour éviter ces conflits.

---

<sup>1</sup> Témoignage recueilli par Alexandre-Reza Kokabi.

<sup>2</sup> Care aide humanitaire d'urgence publié le 29/11/2019.

<sup>3</sup> Care aide humanitaire d'urgence publié le 29/11/2019.

#### 4- Cadre légal et protections internationales

Le cadre légal et la protection internationale durant le conflit armé de 2002 en Côte d'Ivoire selon nos sources reposent sur plusieurs instruments et mécanismes.

##### 4-1- Instrument et mécanisme internationaux de protection

Au titre des instruments de protection, nous avons d'abord, le Droit international humanitaire (DIH) en occurrence, les Conventions de Genève et leurs Protocoles additionnels, adoptée le 12 août 1949 à Genève en Suisse. Elles régissent la protection des personnes en temps de conflit, interdisent les attaques contre les civils et les traitements inhumains. Ensuite, il y a les résolutions de l'ONU. La résolution 1612 (2005) du conseil de sécurité adoptée le 26 juillet 2005. Cette résolution a établi un mécanisme de surveillance pour les violations des droits des enfants dans les conflits armés, appelant ainsi à la protection de leurs droits et à la prévention du recrutement d'enfants soldats (Rapport du Secrétaire général sur les enfants et le conflit armé en Côte d'Ivoire (S/2006/835).

Enfin les Accords de paix comme les accords de Marcoussis adopté le 24 janvier 2003 à Linas-Marcoussis. Les accords ont été signés par le président Laurent Gbagbo et M. Guillaume Soro. Ils ont établi un cadre pour la réconciliation national et celui de Ouagadougou adopté le 4 mars 2007 au Burkina Faso (Crisis Group, 2007) ont établi des bases pour la réconciliation et la protection des droits des victimes, bien que leur mise en œuvre ait été inégale.

Concernant les mécanismes nous avons l'Opération des Nations Unies en Côte d'Ivoire (ONUCI), déployée sur l'ensemble du territoire pour surveiller le cessez-le-feu et protéger les civils, l'ONUCI a joué un rôle crucial dans la mise en œuvre des résolutions du conseil de sécurité. La Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) a également été impliquée dans la médiation et la recherche de solutions pacifiques, en soutenant les efforts de paix. Cette affirmation est relayée par J.-P. Dozon (2011, p.9).

Nous estimons que malgré l'existence de ces cadres légaux et mécanismes de protection, leur efficacité a été limitée par la complexité du conflit et les violations répétées des droits humains. En effet, nous pensons que l'engagement continu de la communauté internationale est essentiel pour garantir la protection des populations vulnérables en période de conflit.

##### 4-2- Résolution et engagement des États

En Côte d'Ivoire, le conflit armé de 2002 a suscité diverses résolutions et engagements de la part des États et des organisations internationales, visant à restaurer la paix et la sécurité dans le pays.

- **Accords d'Accra I (2002)** : Les chefs d'États de la CEDEAO se sont engagés à œuvrer pour un cessez-le-feu et à faciliter le dialogue entre les parties en conflit. En effet, le **17 octobre 2002 un cessez-le-feu** a été signé entre le

groupe de contact de la CEDEAO et le Mouvement patriotique de Côte d'Ivoire (MPCI), marquant une première étape vers la résolution du conflit.

- **Accords de Marcoussis (2003)** : Ces accords ont été signés par toutes les parties impliquées, établissant un gouvernement de réconciliation nationale et des mesures pour la sécurité le désarmement.
- **Accords de Ouagadougou (2007)** : Ils ont permis la mise en place d'un nouveau gouvernement de transition, la démilitarisation de la ligne de front et le retrait des troupes étrangères.

Le rôle des organisations internationales en occurrence L'ONU a été de déployé l'Opération des Nations Unies en Côte d'Ivoire (ONUCI) pour surveiller le cessez-le-feu et protéger les civils. La France a lancée « l'opération Licorne » pour protéger les ressortissants français et stabiliser la situation, bien que son rôle ait été controversé.

Les résolutions et engagements des États et des organisations internationales ont été cruciaux pour tenter de mettre fin au conflit et établir un cadre pour la paix en Côte d'Ivoire, bien que leur mise en œuvre ait rencontré des défis significatifs.

## 5- **Recommandation pour l'avenir**

Pour l'avenir de la Cote d'Ivoire après le conflit armé de 2002, plusieurs recommandations peuvent être formulées afin de favoriser la paix, la réconciliation et le développement durable.

Ces recommandions visent à construire une société ivoirienne plus résiliente, inclusive et pacifique capable de surmonter les défis hérités du conflit.

### 5-1- **Mesures à prendre pour protéger les femmes et les enfants**

Partageant la posture de T. Mohammed (2016.p7), pour protéger les femmes et les enfants en période de conflit armé, plusieurs mesures peuvent être mises en place, comme l'application stricte des lois internationales. Les États doivent respecter et mettre en œuvre les conventions internationales qui protègent les femmes et les enfants, interdisant les attaques contre les civils et les violences sexuelles. Il faut garantir l'accès à l'éducation pour les enfants, en particulier les filles, afin de prévenir le travail forcé et les mariages précoces. Mettre en place des mesures de sécurité dans les camps de réfugiés pour protéger les femmes et les enfants des violences et des abus. L'engagement communautaire serait de mise il faut impliquer les communautés locales dans la protection des femmes et des enfants, en les sensibilisant aux droits et aux ressources disponibles. A cela faut ajouter un soutien économique des programmes de réinsertion fournir un soutien économique aux femmes et aux familles touchées par le conflit pour renforcer leur autonomie et leur sécurité.

Ces mesures visent à créer un environnement plus sûr pour les femmes et les enfants, leur permettant de reconstruire leur vie et de contribuer à la paix et à la stabilité dans leurs communautés.

### **5-2- L'importance de l'inclusion des femmes dans les processus de paix**

L'inclusion des femmes et des enfants dans les processus de paix est essentielle pour garantir des accords durables et une paix stable. Voici les principaux points soulignant cette importance. Des études montrent que les processus de paix qui incluent des femmes ont 20% de chances en plus d'aboutir à un accord durable, et cette probabilité augmente à 35% sur le long terme. C'est ce que souligne M. O'Reilly et T. Paffenholz (2013, p.89).

L'inclusion des femmes permet d'apporter des perspectives aux conflits, comme le renforcement de la durabilité de la paix. Car la femme joue un rôle crucial dans la réconciliation et la reconstruction des communautés après un conflit, en favorisant le dialogue et en renforçant la cohésion sociale. L'inclusion des femmes dans les négociations de paix permet de mieux aborder les questions de droits humains et de protection des enfants, qui sont souvent négligées dans les processus dominés par les hommes. Cela garantit que les préoccupations spécifiques des femmes et des enfants sont prises en compte dans les accords.

La participation des femmes dans les processus de paix est un modèle de leadership et d'engagement. Cela pourrait servir de modèle pour les générations futures, encourageant les jeunes filles à s'engager dans des activités civiques et politiques. Cela contribue à changer les normes de genre et à promouvoir l'égalité. Enfin, l'inclusion des femmes dans les processus de paix permet de mettre en lumière les violences basées sur le genre et d'élaborer des stratégies pour y faire face, contribuant ainsi à un environnement plus sûr pour toutes les personnes, en particulier les femmes et les enfants.

En conclusion, l'inclusion des femmes et des enfants dans les processus de paix est non seulement un droit fondamental, mais aussi une condition sine qua non pour atteindre une paix durable et inclusive (A. Mohammed, 2002, p.16).

## **Conclusion**

Le conflit armé de 2002 a eu des conséquences dévastatrices pour les femmes et les enfants en Côte d'Ivoire. Les violences sexuelles et le recrutement d'enfants soldats ont été utilisés comme armes de guerre, causant des traumatismes profonds. Les déplacements forcés et la destruction des infrastructures ont perturbé l'accès à l'éducation et aux soins de santé.

Malgré ces défis, les femmes ont joué un rôle essentiel dans la survie familiale et les mouvements de paix. Elles ont assumé des responsabilités accrues et se sont engagées pour la réconciliation, même si les normes culturelles ont parfois limité leur participation. Pour protéger les femmes et les enfants dans

les conflits futurs, il est crucial de renforcer les lois et les politiques, d'améliorer l'accès aux services de santé et de soutien, et de sensibiliser les communautés. L'inclusion des femmes et des enfants dans les processus de paix est également fondamentale pour garantir une paix durable et inclusive.

La Côte d'Ivoire doit tirer les leçons de cette crise et continuer à œuvrer pour la protection des populations vulnérables. Avec le soutien de la communauté internationale, le pays peut reconstruire une société plus juste et plus égalitaire, où les droits de tous sont respectés, en particulier ceux des femmes et des enfants.

## BIBLIOGRAPHIE

ADJI Severin Louis, 2002, *Implications des femmes ivoiriennes dans la crise militaro-politique en 2002 en Côte d'Ivoire*, Abidjan, Les Cahiers d'outre-mer

AMONDJI Marcel, 1984, *Felix Houphouët et la Côte d'Ivoire : l'envers d'une légende*, Paris, Ed Karthala.

BAMBA Mariatou, 2011, *Femmes de Côte d'Ivoire : résilience et reconstruction*, Paris, L'Harmattan

BANÉGAS Richard, 2002, *Les racines des crises politico-militaires en Côte d'Ivoire*, Paris, Karthala

COGNEAU Denis, MESPLÉ-SOMPS Sylvie, 2002 "La Côte d'Ivoire : la fin du mirage ?", Paris, DT DIAL.

DIALLO Khalil, 2017, *Quand les femmes s'engagent dans la rébellion : le cas des ex-combattantes ivoiriennes*, Paris, Noria

DIABY Mohammed Ahmed, 2002, Women and children in peace processes: the case of C. I.

DOZON Jean Pierre, 2011, *Médiation et résolutions des conflits en Afrique : le cas de la Côte d'Ivoire*, Dakar, CODESRIA

DJEREKE Jean-Claude, 2003, *Fallait-il prendre les armes en Côte d'Ivoire ?* Paris, L'Harmattan.

FOFANA Moussa, 2011, Côte d'Ivoire : la réinvention de soi dans la violence Paris, L'Harmattan

GUIRAUD Pierre Charles, 2003, *La guerre en Côte d'Ivoire les femme et les enfants au cœur du conflit*, Paris, Cahier d'Etudes Africaines

Human Rights Watch, 2003, "*Côte d'Ivoire : Les femmes et les enfants pris pour cible*".

International Rescue Committee, 2005, "*Rapport sur les enfants soldats en Côte d'Ivoire*".

JACQUEMIN Mélanie, 2002, *Travail domestique et travail des enfants : le cas Abidjan*, Paris, L'Harmattan.

JARRET Marie-France, MATHIEU François-Régis, 2003, *La Côte d'Ivoire-De la déstabilisation à la refondation*, Paris, L'Harmattan.

KOUADIO Yao Olivier, 2008, *Impact psychosocial du conflit ivoirien sur les enfants*, Abidjan, Harmattan.

KOULIBALY Mamadou, 2003, *La guerre de la France contre la Côte d'Ivoire*, Paris, L'Harmattan.

MEGAN O'Reilly, THANIA Paffenhoz, 2013, *the participation of women and children in peace processes: A comparative study*, CODESRIA

OUATTARA Fatoumata, 2011, *Enfants de guerre en Côte d'Ivoire : résilience et reconstruction*, Paris, L'Harmattan

OUEGUI Goba Arsène, 2000, *Côte d'Ivoire : quelle issue pour la transition ?* Paris, L'Harmattan.

SERY Antoine, 1990, *Côte D'ivoire : après la faillite, l'espoir ?* Paris, L'Harmattan.

SIDI Rassoul. Sahi, 2013, *Côte D'Ivoire : Recommandations pour la consolidation de la paix*, Dakar, CODESRIA

TRAORÉ Aminata, 2005, *Lettre au Président des français à propos de la Côte d'Ivoire et de l'Afrique en général*, Paris, Fayard.

UNICEF. "Impact du conflit armé sur les enfants en Côte d'Ivoire", 2004.